

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 34 (1905)
Heft: 14

Buchbesprechung: Bibliographies

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

comptée, a été admis à racheter cette année de service. Il a payé pour ce chef le montant de 46 fr. 20, y compris les intérêts à 4 %.

Dons et legs.

Comme d'habitude, nous n'avons eu à enregistrer ni don ni legs en 1904. (A suivre.)

BIBLIOGRAPHIES

La fête des vigneronns à Vevey, par Edouard Rod, Lausanne, Payot. — Prix : 1 fr.

Dans une brochure de 54 pages, M. Edouard Rod résume l'histoire de la célèbre fête des vigneronns. Cette étude est la reproduction d'un article publié dans la *Revue des deux mondes*, du 1^{er} juin 1905. — L'auteur a consulté les travaux de la confrérie et 70 ouvrages ou articles de journaux dont il publie la liste. — La confrérie est placée sous le patronage de saint Urbain et son origine paraît se perdre dans la nuit des temps. La première parade mentionnée dans les archives est celle de 1651. Sauf quelques exceptions, elles se donnent actuellement tous les quinze ou vingt ans. Le livret s'améliore dès 1851. Sciobéret, poète fribourgeois, y a contribué en 1865. Et en 1889, M. Currat a interprété le Rang des vaches. — Dans la représentation de 1819, les comptes indiquent 11,214 livres aux dépenses et 5544 liv. aux recettes. En 1791 : 822 contre 621. — En 1889 : les recettes s'élevèrent à 310,000 fr. et les frais à 144,000 fr.

Le livret des fêtes de 1905 est l'œuvre de M. René Morax qui a déjà donné ses preuves lors du centenaire vaudois en 1903 et la musique est confiée à M. G. Boret.

Conférence régionale à Grattavache

Les membres du corps enseignant de la Haute-Veveyse sont réunis dans la salle d'école de Grattavache. Ils sont heureux d'y rencontrer M. l'Inspecteur qui vient leur apporter ses précieuses lumières et ses encouragements.

Les leçons suivantes sont à l'ordre du jour :

1^o Leçon d'histoire sainte aux deux cours supérieurs, on étudie le « Voyage du jeune Tobie. »

2^o Lecture au cours inférieur par un moniteur, chap. 4, p. 105.

3^o Exercice écrit de grammaire au cours supérieur : transcrire un texte de la voix active à la voix passive.

4^o Exercice écrit, pareillement de grammaire au cours moyen : transcrire un texte à la 2^e personne du singulier ou du pluriel

5^o Leçon de lecture commune aux deux cours supérieurs : Livre III^e degré : Cours d'eau, page 257.

6^o Leçon de géographie, encore aux deux divisions supérieures : Le canton de Vaud fait l'objet de la leçon.